Naturalisation des mots d'emprunt hébraïques

dans l'arabe marocain et leurs voix de passage

Dr Hassan TAKROUR[1]
Université Ibn Tofail (Kénitra, Maroc)
Email : hassantak82@gmail.com

Cet article a pour objet d'étudier les modalités d'adaptation phonologique et sémantique développées par les mots d'emprunts hébraïques intégrés dans l'arabe marocain. L'étude porte sur deux principales approches ; l'une qui est d'ordre phonologique vise à examiner les facteurs favorisant les différentes transformations qui se produisent dans les structures phonématiques des lexèmes hébraïques suite à leur intégration dans l'arabe marocain. L'autre est d'ordre sémantique. Celle-ci a pour objet d'identifier la nature des portées significatives attribuées aux lexèmes hébraïques dans la langue emprunteuse. Pour ce faire, nous avons analysé un corpus constitué de lexèmes d'origine hébraïque qui sont d'usage dans l'arabe marocain après avoir vérifié leur étymologie .
Mots-clés : *hébraïsmes, altération phonologique, structure phonématique, arabe marocain, altération sémantique.*

Naturalization of Hebrew loan words
in Moroccan Arabic and their passing voices
This article aims to study the phonological and semantic adaptation modalities developed by the words of Hebrew borrowing integrated into Moroccan Arabic. The study focuses on two main approaches. The first one which is phonological aims to examine the factors favoring the different transformations that occur in the phonematic structures of the Hebrew lexemes following their integration into Moroccan Arabic. The second one is semantic. Its purpose is to identify the nature of the significant spans attributed to Hebrew lexemes in the borrowing language. To do this, we analyzed a data of Hebrew borrowing words that are still used in Moroccan Arabic after checking their etymology.
Keywords : *Hebraisms, Phonological Alteration, Phonematic Structure, Moroccan Arabic, Semantic Alteration.*

Introduction

Le Maroc, terre des civilisations, a toujours été le carrefour des cultures et des langues, d'où la diversité socioculturelle et patrimoniale qui marque la société marocaine. En effet, l'Histoire contemporaine du Maroc a éminemment contribué à esquisser les dimensions sociolinguistiques du pays au XXIe siècle ; la conquête arabo-musulmane suscitant de grands changements dans la carte démolinguistique du Maghreb, la chute de l'Andalousie menant à l'expulsion de milliers de Juifs et d'Arabo-Musulmans et au

[1]Hassan TAKROUR est docteur en sciences du langage et professeur de langue et littérature française. Intéressé par la recherche en linguistique, sociolinguistique et communication, il est également membre du Laboratoire Langage et Société CNRST-URAC 56 de l'Université Ibn Tofail à Kénitra (Maroc). Ses domaines de recherche sont le contact de langues, la communication et la didactique des langues.

terme de la fameuse *Reconquista*[2] les grands mouvements impérialistes et l'ouverture des ports marocains au grand large aux Européens. Ces événements pointent comme de véritables signes culminants dans le profil historique du Maroc. Ce sont bien, à notre sens, les principaux facteurs responsables de l'actuelle carte sociolinguistique du pays, avec toutes ses distinctions et tous ses contrastes.

Dans cet article, nous examinons les mots d'emprunt hébraïques dans l'arabe marocain, plus spécifiquement, dans les parlers arabes des plaines atlantiques *(Safi et Al Jadida)*, ainsi que les voix de leur passage de la langue prêteuse à la langue emprunteuse. L'étude porte sur deux aspects sociolinguistiques différents. L'un est d'ordre phonologique qui vise à examiner les différentes altérations phonologiques se produisant dans la structure phonématique des mots d'emprunt hébraïques suite à leur intégration dans l'arabe marocain. L'autre est d'ordre sémantique ayant pour objet d'identifier la nature des portées significatives que les lexèmes empruntés pourraient porter dans la langue emprunteuse (l'arabe marocain), ainsi que les facteurs responsables de ces altérations sémantiques.

Vu que les données linguistiques constituent un reflet du dynamisme sociodémographique qui marque une période historique de la société, notre étude est d'ordre diachronique du fait que l'examen des phénomènes linguistiques puise dans le fait historique. Pour ce faire, nous avons procédé à la vérification minutieuse des lexèmes par le biais du « *pistage étymologique* ». Une telle technique nous a permis de nous assurer de la filiation diachronique des lexèmes, grâce aux travaux traitant de la communauté juive de Safi et d'Al Jadida – entre autres ceux de S. Lévy (1989, 1994, 1999, 2000), A. Chahlan (1994), M. Jmahri (2005).

1. Considérations méthodologiques

1.1. Délimitation de l'objet de recherche

Dans cet article, il nous importe d'étudier les modalités d'adaptation phonologique et sémantique des mots d'emprunt hébraïques dans l'arabe marocain. Il est d'ailleurs avéré que les emprunts en passant de la langue d'origine à la langue emprunteuse subissent assez souvent des modifications altérant leurs structurations phonologiques, morphosyntaxiques, voire sémantiques. En fait, ces modifications ont pour objet d'adapter les lexèmes empruntés soit au système phonologique, soit aux contraintes morphosyntaxiques de la langue emprunteuse, et/ou à la signification recherchée par les locuteurs de cette langue (leur vision du monde).

Dans cet ordre d'idée, il s'agit dans cet article d'examiner le moulage phonologique et sémantique que subissent les lexèmes hébraïques intégrés dans l'arabe marocain. En effet, à travers l'étude de leur filiation diachronique, nous mettons en exergue les différents glissements d'ordre phonologique ainsi que les portées significatives qu'ils peuvent développer au sein de la société marocaine. De même, il nous est possible de vérifier à

[2] Le terme vient de l'espagnol Reconquista, qui renvoie à la campagne militaire menée par les Rois chrétiens hispaniques au début du xve siècle, pour récupérer les terres chrétiennes de la presqu'île ibérique (l'Espagne) prises par les Musulmans au VIIIe siècle et devenues plus tard l'Andalousie. C'est une campagne qui a fini par récupérer toute l'Espagne en 1492, après plus de deux siècles de lutte entre Musulmans et Chrétiens.

travers les résultats de l'examen phonologique et sémantique des lexèmes la nature des rapports qui reliaient la communauté juive au milieu socioculturel environnant.

1.2. Problématique de la recherche

En conséquence, le présent article a pour objet d'étudier les modalités de naturalisation phonologique et sémantique des mots d'emprunt d'origine hébraïque dans l'arabe marocain. Il s'agit en fait de voir comment les lexèmes hébraïques tentent de s'adapter au système phonologique de la langue emprunteuse. Même si l'hébreu, y compris le judéo-espagnol, le judéo-berbère et le judéo-marocain, fait partie de la famille centre-nord des langues chamito-sémitiques, certains phonèmes changent de traits articulatoires, sinon disparaissent des lexèmes empruntés. Des questions se posent de la sorte :

- Par quelle contrainte les phonèmes disparaissent-ils alors même que certains autres s'y ajoutent ?
- Ou encore, les significations que portent les lexèmes hébraïques intégrés dans l'arabe marocain reflètent-elles les valeurs de cohabitation et de coexistence qui régnaient dans la société marocaine d'autrefois ?
- Ou bien, manifestent-elles la tension et la conflictualité dues au déclenchement du conflit arabo-israélien en Palestine ?

1.3. Domaine d'investigation

Les mots d'emprunts hébraïques que nous analysons dans le présent article sont d'usage dans l'arabe marocain des régions de Safi, Al Jadida dites historiquement « *les plaines atlantiques* ». Le choix d'une telle région du Maroc émane du fait qu'elle constituait la zone où le peuplement juif remonte à l'ère préislamique. Autrement dit, cette particularité historique nous permet d'étudier du point de vue diachronique la filiation des lexèmes hébraïques en tenant compte de deux facteurs primordiaux. L'un se rapporte au patrimoine linguistique de la communauté juive préexistante (les Juifs locaux). L'autre est lié à l'apport linguistique des Juifs sépharades venant d'Andalousie.

1.4. Corpus

Le corpus sur lequel nous avons travaillé dans cet article se compose essentiellement de quelques lexèmes qui sont encore d'usage dans l'arabe marocain, plus précisément, dans le parler de Safi et de ses environs. Pour nous assurer de l'étymologie des lexèmes étudiés, nous avons consulté les travaux des chercheurs s'intéressant au patrimoine linguistique juif à Safi, Al Jadida et à Essaouira – entre autres ceux de S. Lévy (1989, 1994, 1999, 2000), A. Chahlan (1994), M. Jmahri (2005). La transcription du corpus figure dans les annexes (tableau 1).

2. Considérations théoriques

2.1. Parlers arabes du Maroc : genèse et évolution

En fait, l'arabe marocain est une modalité linguistique locale dont les occasions d'affrontements linguistiques et culturels avec d'autres nations et cultures étaient, à travers l'histoire, de plus en plus multiples. Le voisinage, les échanges commerciaux, l'invasion et le colonialisme constituent les principales voix d'affrontements socioculturels multiples. Contrairement à l'arabe littéral soumis à un développement freiné pour des motifs idéologiques, en l'occurrence, la nécessité de conserver un lien avec le passé et la sacralité de la langue coranique, les parlers arabes du Maroc ont toujours été plongés dans l'immédiat du temps et du lieu.

L'évolution de ces parlers est vitalement liée à « *des circonstances socio-historiques* » (Caubet, 2001 : 73) et marquée par une certaine indépendance aux contextes géo-nationalistes. En ce sens, ils étaient conduits à un processus de changements, permanent sans être soumis à la charge d'assurer une compréhensibilité ascendante et descendante, ni à celle d'assumer l'intercompréhension entre les Arabes de l'Océan Atlantique au Golf arabe.

Inspirés en grande partie de l'arabe classique, les parlers arabes marocains constituent, à un certain degré, les modalités dialectales les plus influencées par la langue amazighe parmi les autres dialectes maghrébins. Nous relevons également ici une certaine l'influence des langues européennes (en l'occurrence, le français et l'espagnol), et dans une moindre mesure, l'influence des langues négro-africaines ; sans oublier l'impact éminent de l'arabe andalou et du judéo-espagnol dont les emprunts sont encore vivants et vitalement employés dans les échanges quotidiens des Marocains.

Nombreux sont les événements marquants dans l'histoire évolutive des parlers arabes du Maroc. Tout d'abord, la conquête arabo-musulmane de l'Afrique du nord a engendré le contact entre deux cultures avant d'être une rencontre entre deux langues, l'une autochtone, dépourvue de toute tradition écrite, et l'autre venue de l'orient, langue liturgique, mais aussi langue de l'écrit et du savoir légitime. En conséquence de cette prééminence, l'arabe commence à dominer le berbère. C'était l'arabisation dont les extensions ont recouvert même les régions les plus éloignées du Maghreb, « *des sociétés "agro-pastorales" où les liens du sang comptaient plus que le lien à la terre* » (Chaker, 1989 : 12).

En effet, l'arabe étant une langue nouvellement implantée s'est permis d'absorber un bon nombre d'emprunts berbères afin de faciliter l'arabisation des populations autochtones. Cette interpénétration d'idiomes a donné naissance à de nouveaux parlers. Les historiens s'accordent à nommer ces parlers selon le degré d'arabisation. Ainsi, il y avait les populations qui ont été arabisées en premier et qui conservent jusqu'à nos jours des parlers avec des spécificités communes « *[…] traditionnellement dites "parlers préhilaliens" connus au Maroc par les parlers montagnards* » (Caubet, 2001 : 76).

L'arrivée des expulsés Musulmans et Juifs, puis tardivement les Morisques, au terme de la *Reconquista* espagnole a eu un riche apport pour les parlers arabes du Maroc. En fait, l'apport civilisationnel de ces Andalous devrait être à notre sens, ressenti de la part des Marocains, comme une dette vraisemblable plus qu'un enrichissement mutuel. Ceux-ci ont offert asile aux réfugiés, solidairement accueillis au nom de la fraternité et du devoir religieux. En réalité, les nouveaux arrivants ont créé une révolution civilisationnelle sur les plans aussi bien commercial, scientifique, militaire que linguistique, architectural et artistique. En somme, ils ont apporté avec eux « *un passé de traditions, une culture dont les composantes spécifiques sont des vecteurs de signifiance communicative et des modes d'expressions esthétiques* » (Lévy, 1989 : 8).

Sur le plan linguistique, l'arabe andalou des Musulmans et la *hakitia* des Juifs hispaniques constituent l'héritage linguistique que ces réfugiés ont gardé de leur passé glorieux sur la rive nord et qu'ils conservent jusqu'à nos jours, en l'occurrence, à Tétouan où l'usage du dialecte andalou-hispanique est persistant (Lévy, 1989 : 18). Il est arrivé également que ces dialectes d'origine hispanique pénétrèrent avec le temps dans la langue arabe, « *tous ces emprunts étaient accompagnés par des phénomènes de mode dont le langage porte encore témoignage* » (Riguet, 1984 : 225).

2.1.1. Parlers préhilaliens

Les parlers préhilaliens sont connus historiquement sous le nom de *« parlers de la première couche d'arabisation »* (Caubet, 2001 : 74). Cette variété dialectale de l'arabe regroupe deux autres sous-variétés : les parlers d'influence citadine pure dans lesquels nous trouvons quelques mots empruntés à la langue espagnole, en plus d'une considérable influence de l'arabe andalou. Et les parlers montagnards, traduction du terme marocain « *Jbala* », répandus dans la région du Rif occidental et dans les plaines du nord-ouest du Maroc, « *les tribus Jbala* ».

A. Traits phonologiques

Les particularités phonologiques des parlers préhilaliens consistent essentiellement, dans « *la prononciation sourde du /q/ : /ʔ/ dans les parlers Kairouanais de Fès, Tlemcen ou Jbala* » (Caubet, 2001 : 80). En effet, l'examen phonologique indique que la réalisation des phonèmes arabes dans les parlers préhilaliens revêt un caractère différent de celle des autres variétés de l'arabe marocain. Ainsi, nous pouvons délimiter les divers traits articulatoires des parlers préhilaliens dans les réalisations suivantes :

- Premièrement, la réalisation emphatique de /b/ articulé /ƀ/ dans les parlers *Jbala* comme celui *d'Anjra*.
- Deuxièmement, le phonème arabe /dal/, /d/ est réalisé chez les *Jbala* en tant ou /d'/ interdental.

Il importe aussi de noter que l'influence andalouse se manifeste clairement dans la confusion des chuintantes et des sifflantes, dans la mesure où « *le /ṣ/ et le /s/ sont réalisés intermédiairement /s/ et /ṣ/ comme en castillan* » (Caubet, 2001 : 80).

Taine-Cheikh explique que les traits marquant la prononciation de certaines régions du Nord marocain se distinguent par « *une réalisation sourde uvulaire du /q/, avec une disparition des interdentales* » (1989 : 15), à Tanger, à Tétouan, à Fès, à Chaouen, à Oujda, comme elle pourrait être sourde mais glottale, en l'occurrence, dans les grandes villes du Nord où l'existence fréquente de minorités souvent juives, qui réalisent le /q/ comme glottale (voir la carte de la réalisation du « *qaf* » au Maroc).

Par ailleurs, les parlers préhilaliens se distinguent par trois particularités phonologiques majeures :

- Premièrement, l'absence des interdentales : /θ/ - /ð/ - /ḏ/.
- Deuxièmement, la confusion de /ḏ/ en /ḍ/.
- Troisièmement, l'altération de /t/ en /ŧ/ et de /θ/ en /ts/.

Parfois, une confusion des chuintantes et des sifflantes en un son intermédiaire comme pour /ṣ/ - /zz/. Cependant, ce qui est constant pour le nord du Maroc, les interdentales restent rares. Ceci est dû à deux facteurs différents : d'une part, « *l'importance en nombre et surtout en prestige des parlers sédentaires, d'autre part, l'absence de phonèmes interdentaux en berbère, langue maternelle de nombreux Marocains* » (Taine-Cheikh, 1989 : 35).

2.1.2. Parlers hilaliens

Le Maroc a connu à l'époque des Almohades des déplacements intenses des tribus arabes quittant leur patrie, soit pour des raisons politiques ou religieuses, soit pour des raisons relatives au nomadisme et la recherche de pâturages. Les hilaliens sont des tribus de bédouins arabes, nommées dans les références historiques « *Banou Hilal* ». Elles ont été

installées dans le *Haouz* de Marrakech et dans la région *d'El Gharb* en l'an 1118 par le sultan almohade *Yaâcoub El-Mansour*. Ces nouveaux arrivants sont « *des tribus de bédouins venant d'Arabie ou de Syrie, exilés par le calife fatimide d'Égypte. […] Il s'agissait de deux grosses tribus Qaysites ; les Hilal et les Sulaym* » (Caubet, 2001 : 77). L'installation de ces tribus bédouines marquera l'histoire socioculturelle du Maroc dans la mesure où leur peuplement a pleinement constitué le début de l'arabisation du monde rural dans le Haouz de Marrakech, dans le Gharb, et dans des régions du Maroc oriental.

Les époques Mérinides et Saâdiennes représentent l'ère de l'arabisation planifiée et organisée, du fait que pour des raisons géopolitiques les Sultans ont adopté la politique des portes ouvertes pour d'une part, peupler le pays dont de nombreuses régions rurales étaient encore désertiques. Et de l'autre, pour renforcer la présence arabe, ce qui constituait un renforcement de l'Islam, la pierre angulaire de toutes les dynasties ayant gouverné les territoires marocains après la conquête arabe.

L'arrivée des tribus bédouines de « *Bani Maâqil* » d'origines yéménites « *dès les Mérinides et surtout sous les Saâdiens* » (Boukous, 1995 : 21) a permis d'arabiser en profondeur le monde rural au Maroc. Ces tribus gagnant le Maroc par le Sahara au sud vinrent avec leurs enfants, leurs femmes ; elles portaient dans leurs bagages, leurs traditions culturelles, leur langue, leurs rites dont l'épopée de « *Taghriba bani hilal* » ou la marche vers l'ouest. Le Makhzen Mérinide les installa au bassin de Tensift, dans le Tafilalet, dans les plaines Atlantiques ; « *les Maâqiliens de Béni Oubeid Allah ont peuplé la partie sud-ouest de Safi au XVe siècle* » (Al Assad, 2000 : 22).

A. Traits phonologiques

De manière générale, les parlers hilaliens des plaines atlantiques du Maroc se distinguent par le conservatisme et leur archaïsme du point de vue phonologique. En effet, le trait commun à tous les parlers bédouins est la réalisation sonore du /q/⇨/g/, avec disparition totales des interdentales. Mais, il y a lieu de noter qu'il y a le son /g/ qui s'oppose à /q/ comme dans /**dəg**/ et /**dəq**/ qui signifient respectivement, concasser et tasser.

À vrai dire, le /g/ qui n'a rien avoir avec le /q/ soit une réalisation particulière du /ʒ/, soit dans les lexèmes évoquant des bruits d'eau ou de gorge, ce qui est le cas dans les lexèmes comme glouglous ou gargarisme. Cependant, dans le parler arabe des plaines atlantiques du Maroc, en l'occurrence, dans celui de « *Abda* », le /g/ est réalisé en tant que sonore du /q/ comme dans /gəlləb/ « renverser ». Le /g/ est une réalisation particulière du /ʒ/ comme dans /**tgərrəɛ**/ « roter ».

Par la suite, il nous importe de citer une autre caractéristique que les parlers hilaliens partagent avec ceux de Bani Hassâne du sud marocain. Il s'agit en fait de la réalisation /g/ du /q/ en plus de l'imala selon qu'elle est finale (Sulaym) ou intérieure dans les mots hilaliens. Ce trait important pointe comme l'une des spécificités linguistiques empruntées à l'arabe coranique. Par ailleurs, les parlers arabes des plaines atlantiques du Maroc dits « parlers hilaliens » se caractérisent par « la conservation des diphtongues dans certains cas, ou par leur réduction dans certains d'autres cas en /ē/ et /ō/ » (Taine-Cheikh, 1988-1989 : 34). Par contre, dans le parler hassani du sud, l'emploi des diphtongues reste constamment marqué par la présence des deux diphtongues /ey/ et /ow/.

Notons également que dans les parlers bédouins arabes d'Abda et de Doukkala, le /ʁ/ dans le terme /**ʁir**/ « *juste, seulement* » glisse vers /**ʔir**/ ou /**ʔar**/. Ce glissement est fortement opérable dans le Haouz. De même, dans les plaines de Safi, la fricative labiodentale /v/ est tantôt réalisée /b/, tantôt réalisée /f/, notamment, pour les lexèmes empruntés aux langues européennes, comme dans l'exemple suivant : /vitrine/⇨/**bitrina**/, /villa/ ⇨/**billa**/, /wagon/⇨ /**fagu**/.

3. Analyse du corpus

L'arabe et l'hébreu appartiennent à la même famille centre-nord des langues chamito-sémitiques. D'ailleurs, le voisinage géographique et l'appartenance au même espace culturel constituent les principaux facteurs derrière les influences mutuelles d'ordre phonologique, sémantique voire, morphosyntaxique entre les deux langues. Il importe de signaler aussi que ces influences interactionnelles ont éventuellement revêtu diverses formes, pendant diverses périodes. Ainsi, l'arabe a emprunté à l'hébreu notamment pendant la période préislamique, les termes religieux et spirituels. En revanche, l'hébreu a emprunté à l'arabe, la langue de l'empire arabo-musulman du Moyen-Âge, de la science, de la littérature et de la culture générale, ainsi que des termes relatifs à l'expression des faits et aux notions scientifiques.

Dans cet article, il nous importera d'étudier les modalités d'intégration phonologique te sémantique des mots d'emprunt hébraïques dans l'arabe dialectal parlé à Abda. L'étude mettra en exergue les voix de passage de ces mots d'emprunt de l'hébreu à l'arabe marocain, même si historiquement parlons, aucun contact direct entre les deux idiomes n'a été enregistré. Mais, dans l'un et l'autre cas, l'influence est effective dans la mesure où l'arabe marocain a intégré éventuellement selon ses parlers, des matières linguistiques hébraïques employées jusqu'à aujourd'hui dans les interactions quotidiennes des Marocains.

En effet, avec l'arrivée des Juifs Andalous expulsés d'Espagne en 1492 et de Portugal en 1496, les grandes villes et les ports du Maroc se sont transformés en asiles où des communautés minoritaires des Juifs Sépharades avaient commencé déjà à se former à Tanger, à Tétouan, à Marrakech, à Safi, à Essaouira, à Rabat, à Salé, à Midelt, à Demnat, à Ifrane, à Al Jadida, à Debdou, etc. Ce qui a favorisé l'apparition de nouvelles zones de bilinguisme au sein des centres urbains abritant ces réfugiés. Plus tard, ces zones se rétrécissaient au fur et à mesure, pour le compte de l'arabe, pour ainsi se cantonner vers le début du XXe siècle dans les villes du Nord.

Les communautés juives conservaient un riche patrimoine littéraire en ladino[3]; langue vernaculaire ; contes, poésies, complaintes, comme elles conservaient la phonétique archaïque du judéo-espagnol, telle qu'il avait en Espagne. À titre d'illustration, le /ʒ/ est prononcé /dʒ/ et non pas /x/, le /s/ sonore est prononcé /z/ (Chahlan, 1994 : 11), « *Le judéo-espagnol s'enrichissait d'emprunts à l'arabe, tout en le coulant dans un moule espagnol, pour prendre en fin de compte le nom de "Hakitia"* » (LÉVY, 1989 : 18). Pour le cas de Safi, il faut signaler que les Juifs Sépharades trouvèrent une communauté juive préexistante, avec laquelle ils se mêlèrent tout en fusionnant leur patrimoine culturel et

[3] Forme du castillan parlée par les Juifs séfarades d'Espagne, puis par leurs descendants expulsés d'Espagne en 1492 et rassemblés en Afrique du Nord et au Proche-Orient.

linguistique avec celui des Juifs locaux, y compris la langue, à laquelle ils apportèrent quelques variantes et emprunts.

Dans ce qui suit, nous étudierons les modalités d'intégration phonologique et sémantique de quelques mots d'emprunts empruntés de la *hakitia* dans le parler local de Safi et ses régions (Abda). Les lexèmes figurant dans le corpus (1) sont encore d'usage dans le parler arabe de la région. En vue de nous assurer de leur étymologie, nous avons consulté les écrits de S. Lévy (1999/2000, 1994, 1989, 1997), de A. Chahlan (1994) et de D. Cohen (1970).

3.1. Quelques emprunts possibles au judéo-espagnol

A. Altérations phonologiques

L'hébreu et l'arabe font partie de la même famille de langues. Cependant, cela n'empêche pas qu'il y aurait des divergences, même minimes, entre les deux systèmes linguistiques sur le plan phonologique. Il s'agit en fait de quelques phonèmes qui sont différemment réalisés dans les systèmes linguistiques des deux langues. Ainsi, certains phonèmes apparaissent dans les systèmes phonatoires de l'hébreu, alors qu'ils sont méconnus ou différemment articulés dans celui de l'arabe. À travers le pistage des lexèmes du *corpus 1*, nous examinerons les différentes altérations phonologiques et sémantiques que subissent les mots d'emprunts hébraïques empruntés dans l'arabe marocain des plaines atlantiques.

Ainsi, le lexème hébraïque /***biqurs***/ a subi quelques transformations vocaliques. Nous pouvons généralement résumer celles-ci dans ce qui : premièrement, il y une altération de la voyelle antérieure fermée /i/ qui a glissé vers une voyelle postérieure fermée /u/. De même, la transformation de /u/ en voyelle antérieure arabe longue et ouverte /a:/. Quant aux transformations consonantiques, nous relevons le glissement de la spirante dentale sourde /s/ vers une sifflante emphatique sourde /ṣ/. Ces altérations phonologiques pourraient être dues aux habitudes articulatoires du judéo-marocain où le /s/ est souvent réalisé /š/, tout comme le /ʒ/ réalisé /z/ (Chahlan, 1994 : 10). C'est la raison pour laquelle, le lexème hébraïque /biqurs/ est réalisé /**buqrra**:š/ « criquet ».

Le *corpus 1* fait ressortir d'autres glissements phonologiques dont les lexèmes hébraïques empruntés ont subi conformément aux contraintes phonologiques de la langue emprunteuse (l'arabe marocain). Ainsi, de lexème /bra:xa:/ se dégage une altération phonétique selon laquelle la diphtongaison de la voyelle médiane antérieure orale ouverte /a/ est transformée en diphtongue arabe /ay/. De même, la voyelle finale /a/ s'est transformée en /i/ d'où la réalisation /**brayxi**/ dans le parler arabe d'Abda.

Quant au lexème /***ħanka***/, il a subi une altération légère au niveau de la consonne occlusive nasale dentale sonore /n/. Celle-ci a été remplacée par la spirante dentale sourde /s/. Il nous semble que ce genre de transformation consonantique s'imposé fortement dans l'arabe marocain pour éviter toute confusion entre deux substantifs ayant la même articulation. En d'autres termes, puisque l'arabe marocain comprend le substantif /***ħank***/ « joue », l'intégration du lexème hébraïque /***ħanka***/ « chandelle » dans l'arabe marocain augmentera les risques de confusion entre les deux termes. En ce sens que, l'apparition de la voyelle finale /a/ dans le lexème d'origine hébraïque pourrait évoquer aux interlocuteurs, en l'occurrence ceux dont la compétence linguistique dans l'arabe marocain est faible, qu'il s'agit du féminin du substantif /***ħank***/, alors que c'est tout à fait différent. C'est la raison pour laquelle le changement de /n/ par /s/ était inévitable.

B. Altérations sémantiques

En hébreu, langue liturgique du judaïsme, le lexème /***biqurs***/ signifie la créature imbattable ou le génie puissant connu dans les israélites en tant que serviteur du roi hébreu Salamon. C'est cette créature même qui a proposé à ce dernier de lui apporter le trône de *Balqîs*, reine de Saba en quelques instants. Après avoir été intégré dans l'arabe marocain, le lexème a subi un moulage phonologique pour qu'il puisse s'accommoder avec le système phonologique de la langue emprunteuse. En fait, nous pouvons avancer deux hypothèses quant aux voix de passage du lexème hébraïque à l'arabe marocain des plaines atlantiques.

Dans un premier temps, nous supposons que ce lexème est apporté par les juifs sépharades venant d'Andalousie. En fait, les communautés juives conservaient s'installant dans les centres urbains des plaines atlantiques, Safi, Al Jadida et leurs environs conservaient un riche patrimoine littéraire en judéo-espagnol (la *hakitia*). Celui-ci s'enrichissait en contact avec l'arabe local ce qui a favorisé l'apparition d'impact mutuel entre les deux langues sous forme d'interpénétrations linguistiques, voire culturelles. Il y a lieu de noter que la nature des altérations phonologiques dont a subi le lexème constitue en réalité, une preuve qui renforce cette hypothèse. Il s'agit du glissement de la spirante dentale sourde /s/vers une sifflante emphatique sourde /š/ que A. Chahlan (1994) le mentionne comme l'une des principales transformations phonologiques touchant les lexèmes passant de la *hakitia* à l'arabe marocain.

L'examen indique une autre hypothèse qui stipule que le lexème /***biqurs***/ rejoignit le parler local par le biais des psalmodies liturgiques des Juifs locaux, en l'occurrence à Safi, Al Jadida et à Azemmour. Les communautés juives préexistantes cohabitaient avec les Musulmans et leurs pratiques religieuses et culturelles, ainsi que les termes qui s'y utilisaient étaient connus chez ceux-ci (Lévy, 1994 : 56).

L'emploi de ce lexème dans l'arabe marocain revêt un sens pleinement figuré, dans la mesure où le terme /***buqrra:š***/ désigne un insecte orthoptère herbivore, volant et sauteur, dont certaines espèces (criquet migrateur, criquet pèlerin) peuvent former d'immenses nuées très nuisibles aux cultures. Et puisque cet insecte jusqu'à une époque très proche faisait des ravages, et détruit tout sans pouvoir l'arrêter. Alors, le nom le plus expressif qu'il fallait lui donner était bien /**biqurs**/ ou /**buqrra:š**/. C'est-à-dire, la créature imbattable. Notons dans ce sens que le terme /**buqrra:š**/ fut employé pour la première fois à Safi en 1920 par les Juifs et les Musulmans (voir Lévy, 1994 : 137-138). Plus tard, le lexème se propagea au fur et à mesure dans les campagnes grâce aux vendeurs ambulants Juifs qui sillonnaient les villages lointains à dos d'équidés.

Le lexème /***ħanka***/ fait partie généralement du champ lexical rituel du culte juif. Il s'agit en fait d'une chandelle d'huile de bronze comportant neuf mèches tressées, allumées lors de la cérémonie rituelle de *Pessah*[4]. S. Lévy (1994 :138) avance que le lexème est réalisé /***ħanuka***/ à Essaouira avec suffixation de la voyelle finale /-a/ qui constitue la marque du féminin en arabe marocain. En règle générale, le fait de suffixer un /-a/ au radical lexical qui est le masculin singulier des noms-adjectifs, lequel est dépourvu de désinence (voir Youssi, 1992 : 137) permet de naturaliser les lexèmes d'emprunt en leur donnant un profil arabe correspondant, à l'origine, à l'indice de l'arabe littéral /-at/,

[4] Fête annuelle juive qui commémore l'exode d'Égypte.

mais le /-t/ final ne se réalise jamais dans ces emplois en arabe marocain. Aujourd'hui, le lexème /**ħaska**/ « chandelle » désigne en arabe marocain un cylindre de bronze combustible munie d'une mèche utilisé dans l'éclairage de la maison.

Pour ce qui est du lexème /***bra:xa***:/, il fait partie du champ lexical du culte juif dans la mesure où il évoque le rituel qui accompagne la prière chez les Juifs (Lévy, 1994 : 138). Cependant, en intégrant l'arabe marocain le lexème a changé complètement de sens et d'aspect articulatoire pour qu'il redevienne /**brayxi**/ avec suffixation du suffixe relationnel arabe /-i/ au radical bilitère étranger /**bra|xa**/. Dans ce genre d'emploi, la suffixation de /-i/ qui dérive des adjectifs qualificatifs à partir de substantifs, répond à la contrainte d'adjonction de ceux-ci dans la langue arabe. Elle est opérée par simple juxtaposition sans conséquence formelle pour le lexème auquel il se suffixe, en l'occurrence, après consonne y compris semi-voyelle5.

En effet, le patrimoine populaire de Safi, particulièrement au milieu rural, attribue un sens péjoratif à l'adjectif qualificatif /**brayxi**/. Il désigne la personne qui se trouve volontairement sans travail, qui fume et qui boit de l'alcool. Autrement-dit, la comparaison métaphorique menée dans ce sens affiche clairement qu'aux yeux des Musulmans, celui qui fume et qui boit de l'alcool, c'est comme s'il est converti à la religion juive, et par conséquent, il mérite d'être exclu de la religion musulmane.

3.2. De quelques emprunts possibles au judéo-marocain

A. Altérations phonologiques

La seule modification d'ordre phonologique qu'ont subie les lexèmes /**ħaza**:n/ et /**kaṣer**/ consiste dans la gémination de la consonne médiane /z/ du radical bilitère |C+V/C+V| de la langue prêteuse. En fait, dans la langue emprunteuse (l'AM), le radical bilitère des lexèmes subit une gémination au niveau des consonnes médianes /z/ et /š/ transformant sa structure en radical |c+v/cc+v|. Il nous semble que la gémination de la consonne médiane qu'a subie les lexèmes en question est due essentiellement au contact avec le parler arabe de Safi où le phénomène de la gémination de la consonne médiane est une caractéristique articulatoire récurrente, et ce, selon la combinaison consonantico-vocalique suivante : |C+V+CC+V+C| comme dans /ħaṯṯi-na/ « posâmes », /**kəlli**-t/ « mangeai », /šəddi-na/ « attrapâmes ».

Pour ce qui est du lexème /**ħabura**/, il convient de signaler qu'il a subi un glissement phonologique consistant dans la transformation de la laryngale spirante sourde /ħ/ en /ɛ/ ⇨/ɛbura/. Au contact avec l'arabe marocain, le lexème a subi ce genre de glissement phonologique qui est en réalité courant dans l'arabe marocain où les phonèmes ayant presque les mêmes traits articulatoires se glissent les uns vers les autres en guise de faciliter la prononciation. Ainsi, les glissements suivants /s/→/š/, /ʒ/→/z/, /q/→/g/, /x/→/ɤ/ sont très récurrents dans l'arabe marocain.

---

[5] Les mots d'emprunt et les substantifs étrangers se plient, en général, aux mêmes règles de structuration, y compris, des procédés phonématiques et morphologiques comme l'adjonction de /ʔ/ - /a/ comme pour [tiknuluʒya] « technologie »- [dimuqra:ṭiyya] « démocratie ».

Du lexème /baza/ se dégage une altération phonétique selon laquelle la voyelle médiane antérieure orale ouverte /a/ s'est transformée en voyelle arabe longue orale et ouverte /a:/.

B. Altérations sémantiques

Afin de mettre en exergue les extensions sémantiques possibles acquises par les mots d'emprunts dans le parler arabe de Safi et d'Al Jadida, nous nous arrêtons sur le mot **/ħəza**:n/ dont le sens désigne dans la langue d'origine (l'hébreu) le chef spirituel d'une communauté juive, responsable d'égorgement sacrifié dans le culte juif ou « rabbin » (voir Lévy, 1994 : 138). Cependant, il est très significatif de constater que ce lexème a acquis un sens péjoratif dans la langue emprunteuse où il s'emploie essentiellement comme insulte. Autrement-dit, au parler arabe safiot, le substantif **/ħəzza**:n/ « rabbin » est utilisé pour désigner un homme barbu dont l'apparence donne l'impression d'une personne qui fait preuve de piété. Or, en réalité, au fond de lui ce n'est qu'un escroc et malhonnête.

En fait, à première vue, il nous semble que le fait de faire porter les altérations sémantiques d'ordre péjoratif aux mots d'emprunts hébraïque n'a réellement commencé qu'avec le déclenchement du conflit arabo-israélien en Palestine vers les années quarante du XXe siècle. Un tel conflit a poussé les communautés juives à quitter le Maroc où ils cohabitaient avec les Musulmans, les uns près des autres, dans le respect et la liberté totale de pratique de culte. Ainsi, avec le déclenchement du conflit arabo-israélien, les Marocains, par vexation aux Juifs, ont fait porter aux lexèmes hébraïques des significations péjoratives. De cette façon, beaucoup de lexèmes hébraïques en usage dans l'arabe marocain portent des significations péjoratives, entre autres, **/ħəzza**:n/ « escroc », **/ɛbura/** « naïf », **/brayxi/** « ivrogne, chômeur », **/məɛmura/** « cimetière », **/ʈbaz/** « mal dit », etc.

Le lexème ***/ħabbura/*** qui signifie dans le judéo-marocain « scandale » (voir Lévy, 1994 : 139) s'est transformé en adjectif qualificatif en arabe marocain à signification péjorative. En fait, il y désigne quelqu'un qui est naïf, stupide et qui soulève des scandales. Il pourrait désigner de façon générale selon les régions, une personne dépourvue d'intelligence. Il en va de même pour le verbe /baza/ qui désigne en judéo-marocain « haïr, mépriser » (voir Lévy, 1994 : 141). Cependant, dans l'arabe marocain, le lexème a complètement changé de sens, en ce sens qu'il désigne une locution **/ba**:z/ dont la signification est la suivante : « *devoir avoir honte après avoir commis une erreur* ».

Le lexème ***/ħamṣ/*** qui se dit en judéo-marocain pour désigner tout aliment non autorisé au cours de la fête de Pessah (voir Lévy, 1994 : 139) s'est transformé en verbe dans le parler de Safi. Ainsi, l'expression ***/ħamṣət li-h kərš-u/*** se dit de celui qui est affamé jusqu'au point de ne plus supporter sa faim. Ou encore, celui qui pense avoir un appétit beaucoup plus grand que celui que l'on a réellement. Il va de soi pour le lexème ***/kašer/*** qui se dit en hébreu de tout aliment préparé conformément au culte de Moïse, le prophète et fondateur de la nation d'Israël (XIIIe siècle av. J.-C.) (Lévy, 1994 : 139). Dans l'arabe marocain, **/kaššer/** se dit de gros saucisson séché et assaisonnée fabriqué de la viande de porc, de la viande de bœuf et du gras que l'on mange telle quelle.

3.3. De quelques emprunts possibles au judéo-berbère

A. Altérations phonologiques

En intégrant l'arabe marocain, le lexème /**ʔatbəz**/ a subi une altération phonologique qui consiste, tout d'abord, dans la disparition du pseudo-article berbère /ʔa/. En second lieu, les traits articulatoires du lexème dans la langue emprunteuse fait ressortir le glissement de l'occlusive dentale sourde /t/ vers la dentale emphatique /ṭ/. En fait, ce genre de glissement articulatoire est courant dans les habitudes articulatoires des Juifs Marocains où le /t/ est assez souvent réalisé /ṭ/ (voir Chahlan, 1994 : 11). Partant, le lexème /**ʔatbəz**/ se prononçait /**ṭbəz**/ par les Juifs qui étaient en contact direct avec les populations berbérophones du Moyen-Atlas ; à Debdou, à Ifrane, à Azrou et à Séfrou. Nous tenons à noter dans ce sens que le lexème /**ṭbəz**/ est entré dans le parler arabe de Safi au moyen des vendeurs ambulants Juifs qui se déplaçaient dans les villes et les campagnes du Maroc.

Il est aussi bien remarquable de déduire que certains hébraïsmes ont rejoint l'arabe marocain à travers la *Hakitia* ou à travers le judéo-arabe. C'est la raison pour laquelle, beaucoup de lexèmes en arabe marocain portent les traits articulatoires hébraïques. Certains de ces derniers sont devenus courants dans l'arabe marocain. Tandis que certains sont restés exclusifs au parler rural (voir Chahlan, 1994 : 11). Le *tableau 2* affiche les différentes modifications que subissent les phonèmes de l'arabe marocain lorsqu'ils sont prononcés selon les habitudes articulatoires hébraïques entre autres :

- Le lexème /**ʔaməstiṭ**/ a subi une altération phonétique consistant dans la disparition du pseudo-article berbère /**ʔa**/ qui joue le rôle de déterminatif en berbère. De plus, la prononciation du lexème en arabe marocain fait ressortir deux types de changements phonologiques ; d'une part, il y a le glissement de /s/ vers /ṣ/, de l'autre il y a la diphtongaison de la voyelle finale /-i/ en /-ij/.
- Quant au lexème /**ʔatfəzzəg**/, il fut employé par les Juifs berbères – puisqu'il s'agit d'une extension de la racine berbère /**ʔatbzəg**/ (voir Lévy, 1994 : 142) – avant de passer au parler arabe du Haouz et d'Abda où il a perdu le pseudo-article berbère /ʔa/ et le /t/ car dans l'arabe, le verbe ne porte plus d'article déterminatif. C'est pourquoi le lexème est dépouillé de quelques phonèmes pour ainsi être articulé /**fəzzəg**/.

B. Altérations sémantiques

Le lexème /**kuwwən**/ qui désignait chez les Juifs marocains *se satisfaire, se contenter, tranquilliser* (Lévy, 1994 : 142) s'emploie actuellement dans le parler arabe de Safi, avec la même signification. Quant au lexème /**atbaz**/, il faisait partie du langage codifié que les commerçants juifs de Safi utilisaient devant leurs clients musulmans (Lévy, 1994 : 142). D'ailleurs, le sens que portait ce terme à cette époque-là, est lui-même attesté actuellement dans l'arabe marocain ; à savoir, *s'exprimer ou agir sans dissimulation et sans détour, de façon ouverte et honnête*.

À noter encore que le lexème /**ʔatfəzzəg**/ s'employait par les Juifs berbérophones de l'Anti-Atlas pour évoquer l'acte de « *pisser à ses vêtements* ». Ce lexème a été intégré dans l'arabe marocain avec la même signification, en ce sens que le verbe /**fəzzəg**/ y

signifie « *imbiber d'eau* ». Il va de soi pour le lexème /**ʔaməstiṯ**/ qui se dit en judéo-berbère d'une personne *écervelée* et *étourdie* dans la mesure où il a presque la signification en arabe marocain, /**mṣatij**/ de « *fou* ».

Conclusion

En guise de conclusion, l'étude des lexèmes hébraïques empruntés dans l'arabe marocain que nous avons effectuée dans le présent article nous a permis d'aboutir aux résultats suivants :

- Du point de vue phonologique, nous avons constaté que les lexèmes hébraïques subissaient des altérations phonologiques visant à les adapter au système phonologique de la langue emprunteuse (l'arabe marocain). Il s'agit en fait d'une modalité adaptive que les hébraïsmes ont développée au moyen de nombreuses transformations phonologiques ; entre autres la *gémination*, la *diphtongaison*, les *glissements*, *l'annulation* de certains phonèmes et/ou *l'ajout* de certains autres.

Par ailleurs, l'examen phonologique a fait ressortir que les transformations qui se produisent au niveau de la structure phonématique des lexèmes empruntés sont assez souvent dues soit aux contraintes articulatoires de la langue emprunteuse (le parler arabe des plaines atlantiques), soit aux habitudes articulatoires pratiquées par ses locuteurs.

- Du point de vue sémantique, nous avons constaté que les hébraïsmes intégrés dans l'arabe marocain ont porté des significations diversifiées en fonction de la conjoncture dans laquelle ils ont été empruntés. Ainsi, l'examen a révélé trois principaux facteurs qui déterminent la nature des portées significatives attribuées aux lexèmes intégrés dans l'arabe marocain. L'un se rapporte au contexte sociohistorique dans lequel les lexèmes ont été intégrés dans la langue emprunteuse. L'autre est lié à la représentation que les Musulmans se font du culte juif. Quant au troisième facteur, il est d'ordre idéologique dans la mesure où suite au déclenchement du conflit arabo-israélien au Proche-Orient, beaucoup d'hébraïsmes ont été chargés de significations péjoratives par vexation aux Juifs, plus précisément, aux Israéliens.

Bibliographie

AL ASSAD M. (2000), « Genèse de la personnalité spéciale de la province de Safi », *Histoire de Safi de la Préhistoire jusqu'au Temps contemporain : Recueil de contributions*, Série « Recherches et Études », Éditions Edima, Publications de la Fondation Doukkala-Abda, n°1, Casablanca, p. 17-33.

BOUKOUS A. (1995), *Société, langues et cultures au Maroc : enjeux symboliques*, Éditions de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, série « Essais et Études », n°8, Rabat.

CAUBET D. (2000-2001), « Questionnaire de dialectologie du Maghreb : d'après les travaux de Maçais (W.), Colin (G.S), Cohen (M), Cantineau (J.), Cohen (D.), Marçais (PH.) et Lévy (S.) », *Estudios de Dialectologia Norteafricana y Andalusi*, Éditeur : Juan Aguàd, n°5, Zaragoza, p. 73-92.

CHAHLAN A. (1994), « les Proverbes des Juifs du Maroc : le général et le spécifique », *Annuelles de la Faculté de la Langue Arabe*, tome II, Université Cadi Ayyad, n°4, Marrakech p. 7-14.

CHAKER S. (1989), « L'arabisation », *Encyclopédie Berbère*, vol. VI, p. 7-23.

COHEN D. (1970), « Le Système des voyelles brèves dans les dialectes maghrébins », *Etudes de Linguistiques Sémitiques et Arabes*, Mouton, p. 172-178.

JMAHRI M. (2005), *La Communauté juive de la ville d'El Jadida*, Éditions : NADACOM, Rabat.

LÉVY S. (1994), « Le peuplement juif d'Essaouira et son parler », Essaouira : *mémoire et empreintes du présent*, Actes des Journées d'études organisées du 26 au 28 Octobre 1990, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Ibn Zohr, Séries « Colloques et Journées d'Études », n°3, Agadir, p. 51-59.

–, (1994), « De quelques hébraïsmes en arabe marocain et de leurs voix de passage », *Espaces Linguistiques*, Facultés et Multimédias, Travaux offerts au professeur Idriss SAGHROCHI, Université Mohamed V, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat, p. 135-145.

–, (1989), « Un Autre aspect de la culture populaire: la composante juive », *Littérature Populaire Marocaine*, Actes des Journées d'études tenues du 11 au 13 Mars 1986 à Rabat, Association des Fonctionnaires de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Édition Okad, Rabat, p. 9-25.

RIGUET M. (1984), *Attitudes et Représentations liées à l'emploi d'un bilinguisme : analyse du cas tunisien*, Publications de la Sorbonne, Université Paris V, Paris.

TAINE-CHEIKH C. (1988-1989), « Deux macro-discriminants de la dialectologie arabe : la réalisation du qâf et des interdentales », *Mas-Gellas*, Nouvelle Série, n°9, p. 11-50.

YOUSSI A. (1992), *Grammaire et lexique de l'arabe marocain moderne* (Préface de David Cohen), Wallada, Casablanca.

Annexes

Tableau 1 : Transcription du corpus

Consonnes			
/ʔ/	Coup de glotte (glottale)	**/ʒ/**	Spirante cacuminale sonore
/b/	Occlusive bilabiale sonore.	**/š/**	Spirante cacuminale sourde
/f/	Spirante labiodentale sourde.	**/g/**	Occlusive vélaire sonore
/m/	Occlusive bilabiale sonore.	**/k/**	Occlusive vélaire sourde
/d/	Occlusive dentale sonore	**/ɣ/**	Spirante vélaire sourde.
/t/	Occlusive dentale sourde.	**/x/**	Spirante vélaire sourde
/đ/	Occlusive dentale sonore	**/q/**	Palatale emphatique.
/ŧ/	Dentale emphatique	**/ɛ/**	Laryngale spirante sourde
/n/	Occlusive nasale dentale sonore	**/ħ/**	Laryngale spirante sourde
/z/	Spirante dentale sonore	**/h/**	Laryngale sourde
/s/	Spirante dentale sourde	**/r/**	Latérale vibrante sonore
/ṣ/	Sifflante emphatique sourde	**/l/**	Vibrante linguale latérale.
/w/	Semi-voyelle postérieure arrondie prononcée /-wa/ devant une consonne normale et /u/ après une consonne normale	**/y/**	Semi-voyelle antérieure étirée prononcée /-ya/ devant une consonne normale (1) et /-i/ après une consonne normale
Voyelles			
/a/	Arrière-ouverte-orale	**/ə/**	Le chewa, voyelle neutre employée pour séparer l'usage de trois consonnes successives.
/i/	Voyelle brève arrière-fermée-orale	**/a:/**	Voyelle longue arrière-étirée-orale-ouverte
/u/	Voyelle brève arrière-arrondie-orale-fermée	**/i:/**	Voyelle longue arrière-étirée-orale fermée
/e/	Voyelle brève arrière mi-ouverte (en syllabe brève)	**/u:/**	Voyelle longue avant-arrondie-orale fermée

Corpus 1			
Lexèmes empruntés	Étymologie	Articulation dans la langue prêteuse	Articulation dans la langue emprunteuse (AM)
Biqurs ⇨ بيقورس	Hakitia	/biqurs/	/buqrra:š/
Hanka ⇨ حَنْكا	Hakitia	/ħanka/	/ħaska/
Brakha ⇨ براخا	Hakitia	/bra:xa:/	/brayxi/

Corpus 1

Corpus 2			
Lexèmes empruntés	Langue prêteuse	Articulation dans la langue prêteuse	Articulation dans la langue emprunteuse (AM)
Hazzan ⇨ حزَّان	Judéo-marocain	/ħəza:n/	/ħəzza:n/
Hboura ⇨ حْبورا	Judéo-marocain	/ħabbura/	/ɛbura/
Hamis ⇨ حَمِيصْ	Judéo-marocain	/ħamṣ/	/ħamṣ/
Cachère ⇨ كاشِرْ	Judéo-marocain	/kašer/	/kaššer/
Baza ⇨ بازا	Judéo-marocain	/baza/	/ba:z/

Corpus 2

Corpus 3			
Lexèmes empruntés	Langue prêteuse	Articulation dans la langue prêteuse	Articulation dans la langue emprunteuse (AM)
Amstite ⇨ آمْسَطّيط	Judéo-berbère	/ʔaməstiṯ/	/mṣaṯij/
Kouwen ⇨ كُوَّن	Judéo-berbère	/kuwən/	/kuwwən/
Atfezzag ⇨ آتْفَزَّكْ	Judéo-berbère	/ʔatfəzzəg/	/fəzzəg/
Atbaz ⇨ آتْبَز	Judéo-berbère	/ʔatbəz/	/ṯbəz/

Corpus 3

Tableau 2

Phonèmes arabes	Articulation en judéo-marocain	Articulation des lexèmes en arabe marocain	Articulation des lexèmes en judéo-marocain
/ʒ/	/z/	/zwaʒ/"mariage"	/zwaz/
/ṣ/	/š/	/rṣam/"dessine"	/ršam/
/s/	/š/	/šams/"soleil"	/šamš/
/ḍ/	/d/	/mariḍ/"malade"	/mrid/
/ṭ/	/ṯ/	/fərtit/"déchets"	/fəṯiṯ/
/ɛ/	/ħ/	/biɛ-ha/"vends la"	/biħ-ha/
/ɛ/	/x/	/mɛabəz/"se bat"	/mxabəz/
/ḍ/	/ṯ/	/tmərmiḍ/"exténuation"	/tmərmiṯ/
/l/	/n/	/ismaɛil/"Ismaïl"	/smaɛin/
/ɣ/	/x/	/zuɣlal/"amibes"	/zuxlal/

Pour citer cet article
Hassan TAKROUR, « Naturalisation des mots d'emprunt hébraïques dans l'arabe marocain et leurs voix de passage », *Paradigmes* 2019/6, p. 71-85.